

mission. Son retour, comme il le marque, était providentiel, car la peste allait frapper ses pauvres Sauvages. Après l'épidémie il se rendit à Tadoussac, et de là à Bon-Désir, qu'il nous dit être vers l'Escoumin à huit lieues au-dessous de Tadoussac. L'hivernement de 1721-22 se fit à Tadoussac.

1722

Il n'y a rien sur cette année au journal tel qu'imprimé dans le Rapport sur les Missions du diocèse de Québec.

Les premiers mois de l'année le Père était encore chez les Tadoussaciens, puisqu'il y avait hiverné. On l'y trouve encore au mois de décembre, où il fait l'entrée suivante : "In nova Pip8napi (Bon-Désir) missione, propre Tadoussacum, rite baptisavi, etc. Il passa donc cet hiver aussi de 1722-23 à Bon-Désir.

1723

*" La maison des Pères, y compris l'église fut faite à Bon-Désir par Porreau. La croix sur le rocher fut plantée, l'année suivante, par le Sr Chatelleraux, commis à Tadoussac " (Journal).*

D'après le *Miscellaneorum Liber*, il a dû quitter Bon-Désir de bonne heure au printemps, puisqu'il fit un acte à Chicoutimi le 24 mai. C'est le premier acte de baptême depuis celui de décembre 1722, mentionné plus haut. Dans le mois, ou après le mois d'août, dit l'analyse, est cet acte : " Apud Papinacheos, ego Petrus Laure sub conditione baptisavi Margaritam, filiam galli Rasset et natam 3 menses circiter, etc. De quo